



# Mairie de SAINT-DERRIEN

## Bulletin municipal juillet 2023



### Numéros utiles

Médecin de garde **15 (SAMU)**  
Pharmacie de garde : **3237**  
Pompiers : **18** / portable : **112**  
Gendarmerie : **17**  
Déchetterie et fourrière animale  
de BODILIS : **02 98 68 99 99**

### Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi :  
9h00 à 12h00

**02.98.68.52.44**

Nouvelle adresse mail : [saint-derrien@orange.fr](mailto:saint-derrien@orange.fr)

Site Internet: [www.saint-derrien.fr](http://www.saint-derrien.fr)

PanneauPocket : téléchargez l'application pour  
recevoir toutes les informations sur la commune



NAISSANCE : Léna FUMERAND le 21 mai 2023



**ATTENTION**

En raison du férié  
du **Vendredi 14 Juillet**,  
la collecte des ordures  
ménagères sur Saint-Derrien  
sera décalée au  
**Mardi 18 Juillet**

Les conteneurs devront  
être présentés  
le **lundi 17 juillet au soir**.

## Conseil Municipal du 5 juin 2023

### Vente d'une parcelle communale – lotissement les Magnolias

Après délibération, le Conseil Municipal accepte de vendre la parcelle section C n° 2066 ayant une surface de 32 m<sup>2</sup> au prix de vente à 39 € / m<sup>2</sup> et décide que l'intégralité des frais relatifs à cette cession sera à la charge des acheteurs.

### Rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT), relatif au transfert de la compétence « financement de la contribution au SDIS en lieu et place des communes »

Après délibération, le Conseil Municipal approuve le rapport définitif de la CLECT en date du 17 avril 2023 joint en annexe portant évaluation des charges transférées de la compétence « financement de la contribution au SDIS en lieu et place des communes » et Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches utiles et nécessaires en vue de l'application de la présente délibération et à signer tout document s'y rapportant.

### Travaux : extension 2023 – alimentation du lotissement communal les Magnolias

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le projet de réalisation des travaux : Extension 2023 -

Alimentation du lotissement Communal les Magnolias, ainsi que le plan de financement proposé par le Maire et le versement de la participation communale estimée à 40 900,00 € et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage unique autorisant l'intervention du SDEF et détaillant les modalités financières entre la commune et le SDEF, et ses éventuels avenants.

### **Travaux : extension 2023 – éclairage public route du Guilloc et pose de fourreaux en attente**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le projet de réalisation des travaux : 2023 - Extension Eclairage Public Route du Guilloc + Pose de fourreaux en attente, ainsi que le plan de financement proposé par Monsieur le Maire et le versement de la participation communale estimée à 22 175,00 € et autorise le Maire à signer la convention financière conclue avec le SDEF pour la réalisation de ces travaux et ses éventuels avenants.

### **Participation aux frais de fonctionnement de LANDIVISIAU**

Après délibération, le Conseil Municipal décide de verser la somme de 872,36 € à la ville de LANDIVISIAU correspondant aux frais de fonctionnement de la scolarité d'un élève pour 2022/2023.

## **CCPL**



## **Des vacances zéro déchet !**

C'est possible, avec une peu de préparation

Même en vacances on peut continuer de faire attention à nos déchets et rester en accord avec nos principes. Pour cela, il faut se préparer en amont. Voici quelques astuces !

### ***La trousse de toilette***

On peut continuer notre routine avec nos produits solides, rechargeables ou consignés (savon, shampoing, déodorant, dentifrice) et durables (brosse à dent en bois compostable ou à poils interchangeables, oriculi, coton lavable et aussi des protections durables si les règles s'invitent – il existe même des maillots maintenant !). Et pour la crème solaire ? On en prend une qui respecte notre santé et celle des océans en la choisissant avec des filtres minéraux.

### ***Le kit de voyage***

On pense à emporter avec soi quelques équipements de base :

Gourde et paille en acier inoxydable, couvert réutilisable, lunchbox et/ou bee-wrap et serviette en tissu pour les pique-niques,

Et enfin pour les courses et les achats, on n'oublie pas ses sacs à vrac, quelques contenants et un panier !

### ***Les achats***

Pour ses achats, on va chez les producteurs locaux et les artisans même pour les souvenirs !

### ***Pour aller + loin***

On peut reconsidérer ses vacances et explorer notre pays afin de découvrir de magnifiques lieux en privilégiant côté hébergement des établissements sensibles à l'environnement sans pour autant se restreindre au 100% écolo (camping « authentique », gîtes ou tables d'hôtes proposent par exemple des repas élaborés avec des produits frais et locaux, voire parfois même bio).

On peut aussi voyager autrement comme en partant en vacances à vélo : voie verte, canal (comme celui de Nantes à Brest) ou encore vélodysée, son accessible à tout à chacun.

Des vacances ZD mais avec un soupçon de compromis

Sortir de sa zone de confort, n'est jamais très agréable. Néanmoins, pour passer de bonnes vacances en groupe,

famille ou amis, il est bien de **lâcher un peu de lest par rapport à nos habitudes**, tout en y mettant notre grain de sel ! Ainsi, on peut apprécier de manger des chips et proposer à tout le monde d'emporter sa gourde, d'accepter le fromage râpé en sachet plastique mais d'acheter des olives en vrac au marché avec ses contenants. *Le compromis permet alors de passer de bonnes vacances et c'est bien là le plus important !*

Le TRI en + du mois de l'été



## Que faire des emballages en bois ?

Boîtes de camembert, barquettes de fruits et légumes estivaux où les jeter ? Dans votre sac d'ordures ménagère ! Tout comme les couverts jetables en bois (sauf si vous avez un composteur les couverts en bois sont compostables).

En tout cas, pas de bois dans la poubelle des emballages et du papier !



Contactez l'ambassadrice du tri : 02.98.68.42.41 ou [l.marc@paysdelandi.com](mailto:l.marc@paysdelandi.com)

## Bibliothèque Lenn ha Dilenn



Les 2 animations concernant le jeu "1livre1jeu" a rencontré un joli succès.

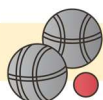
On espère que ceux qui ont apprécié les nouveaux jeux de société, continueront à y jouer pendant les vacances...et les autres peuvent toujours essayer !!!

Comme d'habitude pendant les vacances d'été, les permanences bibliothèque seront assurées les mercredis et samedis, aux heures habituelles. Par contre, en août, permanence uniquement les samedis de 10h30 à 12h.

Vous trouverez de nouveaux livres de la BDF. N'hésitez pas à regarder les rayons concernés.

**Bel été à tous, et bonne lecture !!!**

## Pétanque



Retour sur l'inter Club de Saint-Derrien du 23 mai.

Une après-midi très agréable sous le soleil où les sourires témoignent de la bonne humeur et du plaisir se retrouver. Trente-quatre triplettes se disputaient le titre dans une ambiance bonne enfant.

**DONT VOICI LES RÉSULTATS.**

- 1 - HENDRIX Marie
  - QUERE Jean -Michel
  - ABIVEN Jean Paul
- 2 - CADOUX Arnould
  - PAUGAM Jean Luc
  - SCANTAMBURLO Patrick.
- 3 - BOUROULEC André
  - TANNE Louise
  - CHOQUER François



Une après-midi très sympa réussie grâce à l'aide précieuse des bénévoles. Merci à tous.

# Saint-Derrien

## Samedi 8 Juillet

### Moules-Frites

# LES MIROIRS DE FEU

## Les Vrillés

The Wonder Bocks Feu d'artifice

La Breizhcothèque

Organisé par le comité d'animation

Programme de la soirée:

19H00: début du Moules-Frites

20H15-21H30: concert  
« The Wonder Bocks »

21H45-23H30: concert « Les Vrillés »



23H45: FEU D'ARTIFICE les « MIROIRS DE FEU »  
00h15-02H00: suite du Bal populaire

Concerts, bal, feu d'artifice gratuit  
Repas adulte : 12 euros et enfants : 7 euros  
 Paiement par carte bancaire possible sur le site.  
 Chèques acceptés



Nous rappelons que dans le cadre de ces festivités, La circulation et le stationnement seront interdits sur la route D229 du lieu-dit Kerhohant à Kéruzaouen, et l'accès au Bourg sera dévié du samedi 8 juillet de 18h00 au dimanche 9 juillet 3h00

3-4 ans

## Programme ALSH vacances d'été 2023

C'EST LES VACANCES!



**Du 31 juillet au 04 août**  
**Sous l'océan**

Lundi : mini aquarium  
Mardi : sous l'océan en peinture  
Mercredi : sablés sous-marin  
Jeudi : coquillage et étoile en pâte à sel  
Vendredi : Maquillage et accessoire



**Du 10 au 13 juillet :**  
**Vaïana : La légende du bout du monde.**

Lundi : découverte des traditions tahitiennes  
Mardi : colliers et coiffures  
Mercredi : sortie à Armoripark  
Jeudi : animaux marins et culture



**Du 07 au 11 août**

**Le tour du monde « La Nouvelle Orléans**

Lundi : découverte du pays  
Mardi : petites grenouilles  
Mercredi : sortie au jardin botanique  
Jeudi : fabrication d'un jeu de 7 familles  
Vendredi : le Bayou et ses animaux



**Du 17 au 21 juillet :**  
**Les minions**

Lundi : création de lunettes  
Mardi : fabrication de minions  
Mercredi : gâteau au yaourt et à la banane  
Jeudi : habillons-nous comme eux et chantons  
Vendredi : memory



**Du 24 au 28 juillet**

**Winnie l'ourson**

Lundi : Aimant Winnie  
Mardi : histoire racontée  
Mercredi : sortie équipole  
Jeudi : masques  
Vendredi : plantons nos graines et aidons les abeilles à faire du miel

**Du 14 au 18 août**

**Lilo et Stitch**

Lundi : fleurs hawaïennes  
Mercredi : gaufres party  
Jeudi : danse et farandole  
Vendredi : cinéma et popcorn



**Du 21 au 25 août**

**La maison de Mickey**

Lundi : créons nos oreilles de Mickey  
Mardi : mon cadre photo  
Mercredi : Sortie au lac du Drennec  
Jeudi : Mickey et Minnie en pâte à sel  
Vendredi : chasse aux trésors

**Du 22 août au 01 sept :**

**Pat Patrouille**

Lundi : mon album Pat Patrouille  
Mardi : amusons-nous et chantons  
Mercredi : gâteau au chocolat  
Jeudi : parcours et ses obstacles  
Vendredi : pochettes magiques et ces souvenirs



Le programme peut varier selon les conditions météorologiques et les envies des enfants.

Contact : 06 66 43 46 42

alsh.29440@gmail.com

5-7 ans

## Programme ALSH vacances d'été 2023



**Du 10 au 13 juillet :**  
**Les fonds marins**  
 Lundi : création d'aquarium et poissons  
 Mardi : étoiles de mer en pâte à sel  
 Mercredi : sortie à Armoripark  
 Jeudi : réalisation d'une fresque



**Du 17 au 21 juillet :**  
**Disney**  
 Lundi : bloc porte  
 Mardi : masque Coco  
 Mercredi : gâteaux aux pommes  
 Jeudi : bourriquet  
 Vendredi : Vaiana



**Du 24 au 28 juillet**  
**Olympiades**  
 Lundi : tchoukball  
 Mardi : parcours du combattant, création de flammes  
 Mercredi : rallye photos, teck  
 Jeudi : sortie à la journée à l'équipole

**Du 31 juillet au 04 août**  
**Musique et instruments du monde**  
 Lundi : Afrique, fabrique ton kazoo  
 Mardi : Océanie, bâtons de pluie  
 Mercredi : Asie  
 Jeudi : loto des instruments  
 Vendredi : fresque musicale



**Du 14 au 18 août**  
**Un monde imaginaire**  
 Lundi : maison imaginaire  
 Mercredi : petits sablés  
 Jeudi : fabrique ta fée  
 Vendredi : licornes et trolls



**Du 22 août au 01 sept :**  
**Souvenirs d'été**  
 Lundi : labyrinthe  
 Mardi : cadre photos  
 Mercredi : crêpes party  
 Jeudi : carnet de souvenirs  
 Vendredi : pochettes surprises



**Du 07 au 11 août**  
**Un jour une couleur**  
 Lundi : rouge comme la coccinelle  
 Mardi : jaune comme le soleil,  
 Mercredi : sortie à la journée au jardin botanique  
 Jeudi : vert, pâtisserie  
 Vendredi : méli mélo de couleurs



**Du 21 au 25 août**  
**L'art Jurassic**  
 Lundi : fabrication de dinosaures  
 Mardi : création de fresque  
 Mercredi : sortie à la journée au Drennec  
 Jeudi : casse-tête jurassic  
 Vendredi : pot à crayons



Le programme peut varier selon les conditions météorologiques et les envies des enfants.

Contact : 06 66 43 46 42

alsh.29440@gmail.com

+ 8 ans

## Programme ALSH vacances d'été 2023



**Du 10 au 13 juillet :**  
**BD/Mangas**  
 Lundi : création de l'histoire et maquillage Sailor Moon  
 Mardi : premier dessins et foot à la blue lock  
 Mercredi : sortie à la journée à Armoripark  
 Jeudi : finissons le manga, origami, jeux de Ninja



**Du 17 au 21 juillet :**  
**Les artistes**  
 Lundi : graff, tags  
 Mardi : land 'art  
 Mercredi : cuisine artistique  
 Jeudi : auto portrait  
 Vendredi : ventre gliss



**Du 24 au 28 juillet**  
**Les astronautes**  
 Lundi : création d'une fusée géante  
 Mardi : jeux des planètes  
 Mercredi : cuisine spatiale, costume  
 Jeudi : épreuve de la turbine  
 Vendredi : lancé de la fusée et lancé de couleurs

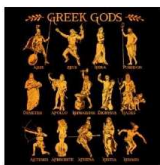
**Du 31 juillet au 04 août :**  
**Mythologie Greco romaine**  
 Lundi : quizz des Dieux, porte clef signe astrologique  
 Mardi : couronne de feuille et les 12 épreuves d'Hercule  
 Mercredi : loukoumades  
 Jeudi : grand jeux  
 Vendredi : prénom grecs et tragédie grecque



**Du 14 au 18 août**  
**Les olympiades**  
 Lundi : course en sac  
 Mercredi : brochette de fruits  
 Jeudi : relais jeux d'eau  
 Vendredi : grand jeu extérieurs



**Du 22 août au 01 sept :**  
**C'est déjà la fin de l'été**  
 Lundi : vote meilleure activité + labyrinthe  
 Mardi : pots à crayons et concours de blagues  
 Mercredi : crêpes party  
 Jeudi : remake des vacances  
 Vendredi : grands jeux d'eau



**Du 07 au 11 août :**  
**Un jour une couleur**  
 Lundi : Rose, flamand rose  
 Mardi : plantation  
 Mercredi : sortie à la journée au jardin botanique  
 Jeudi : mauve, suspension en papier  
 Vendredi : multicolore, fresque collective





**Du 21 au 25 août**  
**Les pirates**  
 Lundi : chapeau de pirate  
 Mardi : carte aux trésors  
 Mercredi : sortie à la journée au lac du Drennec  
 Jeudi : accessoires  
 Vendredi : Grande chasse aux trésors

Le programme peut varier selon les conditions météorologiques et les envies des enfants.

Contact : 06 66 43 46 42

alsh.29440@gmail.com

## Les ateliers numériques - Juillet 2023

 <b>Organiser ses fichiers sur l'ordinateur</b> Vous voulez pouvoir organiser vos dossiers sur l'ordinateur pour y ranger des photos, des documents, etc... Le mercredi 12 juillet De 9h30 à 11h30 📍 Espace France Services à Landivisiau 📌 Sur inscription - 6 places Les participants peuvent apporter leur matériel	 <b>Atelier de perfectionnement en autonomie</b> Vous êtes autonome et vous souhaitez vous perfectionner en bénéficiant des conseils de la conseillère numérique et des autres participants. Le mardi 18 juillet De 14h00 à 16h00 📍 Espace France Services à Landivisiau 📌 Sur inscription - 8 places Les participants peuvent apporter leur matériel	 <b>Utiliser mon smartphone ou ma tablette</b> Vous avez des questions concernant l'utilisation du smartphone ou de la tablette, l'installation d'applications ou les réglages ? Le mercredi 19 juillet De 9h30 à 11h30 📍 Espace France Services à Landivisiau 📌 Sur inscription - 6 places Les participants peuvent apporter leur ordinateur	 <b>Atelier de perfectionnement en autonomie</b> Vous êtes autonome et vous souhaitez vous perfectionner en bénéficiant des conseils de la conseillère numérique et des autres participants. Vendredi 21 juillet De 9h00 à 11h00 ⚠️ 📍 Espace France Services à Landivisiau 📌 Sur inscription - 8 places Les participants peuvent apporter leur matériel
--	---	---	---



### Contact

CAM Marine  
Conseillère Numérique France Services  
m.cam@paysdelandi.com  
📞 02 98 68 67 60

## SERVICE SOCIAL MARITIME

Madame Hélène HOSTIOU, Assistante Sociale pour le Service Social Maritime, assure des permanences, sur rendez-vous, auprès des marins du commerce et de la pêche :

à CLEDER : à la maison des services (1 Rue de Plouescat )  
De 10h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h30  
Les lundis 3, 10, 17 et 24 juillet 2023

Pour prendre rendez-vous merci de contacter le bureau de Brest :  
au 02 98 43 44 93,  
ou par mail : brest@ssm-mer.fr  
D'autres permanences ont également lieu, n'hésitez pas à nous contacter.



## Finances publiques

### **Propriétaires : vous disposez jusqu'au 31 juillet 2023 pour effectuer votre déclaration d'occupation des locaux**

En 2023, la taxe d'habitation sur la résidence principale est supprimée pour l'ensemble des ménages. Elle reste cependant applicable sur les résidences secondaires et les locaux vacants.

Afin de bien identifier les locaux qui doivent être exonérés, une obligation déclarative a été mise en place pour l'ensemble des propriétaires depuis le 1er janvier 2023. **Cette obligation s'applique aux propriétaires particuliers comme aux personnes morales.**

Cette obligation déclarative devait être réalisée avant le 30 juin. Compte tenu de l'afflux de déclarations en fin de période, il vous est possible de l'effectuer sans pénalité jusqu'au **31 juillet 2023 inclus**.

#### Précisions :

#### 1. Usagers particuliers et professionnels (entreprises, indépendants, associations):

➤ La déclaration est accessible depuis le service en ligne « Biens immobiliers » à partir de votre espace sécurisé sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)

Vous pouvez être accompagné dans cette démarche par un agent des finances publiques par téléphone au **0 809 401 401** (du lundi au vendredi de 8h30 à 19h)

Pour faciliter cette démarche déclarative, les données d'occupation connues sont pré-remplies.

Pour chacun de ses locaux, chaque propriétaire doit indiquer à quel titre il l'occupe (résidence principale, secondaire ou local vacant) et, quand il ne l'occupe pas lui-même, l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1er janvier 2023). Les locaux annexes (parking, cave...) doivent être déclarés avec le logement dont ils dépendent.

Si votre situation n'a pas changé, vous devez simplement valider la déclaration. Dans le cas contraire, il convient de la corriger pour la mettre à jour. Une fois cette déclaration réalisée, vous n'aurez pas à intervenir chaque année, seul un changement de situation d'occupation nécessitera une nouvelle intervention de votre part.

**Il est possible que vous constatiez que le descriptif de vos biens immobiliers affichés dans votre espace particulier n'est pas totalement exact. Cette situation ne doit pas vous empêcher d'effectuer votre déclaration d'occupation, qui est totalement indépendante.**

➤ Si vous n'avez pas internet ou avez besoin d'assistance, le dépôt de la déclaration peut être effectué :

- Sans rendez-vous de 8h30 à 11h30 dans les **Centres des Finances publiques de Brest Duquesne, Douarnenez, Quimper Ty-Nay, Châteaulin, Carhaix, Landerneau, Morlaix, Quimperlé** et sur rendez-vous l'après-midi.

- Dans les France Services du Finistère situées à Quimperlé, Cornouaille, Audierne, Pouldreuzic, Pont l'Abbé, Douarnenez, Briec, Châteaulin, Châteauneuf-du-Faou, Huelgoat, Daoulas, Brest quatre-moulins, Brest Pontanézen, Brest Kérédarn, Landivisiau, Plouarzel, Plabennec, Lesneven, Saint-Thégonnec Loc-Eguiner, Saint-Pol-de-Léon, Cléder, Plouigneau, Ouessant ainsi que dans les bus France services de Concarneau, Carantec, Morlaix, Crozon, Lanmeur

#### 2. Personnes morales de droit public (collectivités publiques, services de l'État, associations, etc...)

- la déclaration nécessite la création d'un espace professionnel sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) ainsi que l'adhésion au service « Gérer mes biens immobiliers », la sécurisation de ces procédures entraînant un certain délai d'activation. Si les organismes publics n'ont pas déjà adhéré à des 2 services, ils sont donc vivement incités à demander sans délai leurs identifiants.

Les collectivités publiques peuvent être accompagnées dans ces démarches qui leur sont spécifiques par leurs partenaires habituels (comptables des finances publiques & conseillers aux décideurs locaux).

Contact presse :  
Cabinet du Directeur et déléguée à la communication  
Mél : [carine.corve@dgfp.finances.gouv.fr](mailto:carine.corve@dgfp.finances.gouv.fr)  
Tél : 02.98.98.36.13

Direction Départementale des Finances  
Publiques du Finistère 7A, Allée Urbain  
Couchouren 29107 QUIMPER Cedex